



COMMUNIQUÉ DES COLLECTIFS VB ET SES.

LE 07 JUILLET 2009

AGISSONS PARTOUT

DANS NOS ETABLISSEMENTS

AINSI QUE SUR NOS CHANTIERS !



Le 07 juillet 2009, la Direction de l'entreprise entend passer en force une consultation au Comité Central d'Entreprise concernant l'évolution de la maintenance et des travaux à la SNCF.

Cette évolution sans précédent à l'équipement, mais également dans l'ensemble de notre entreprise remet fortement en cause le caractère intégré de celle-ci et la notion de service public.

Celle-ci aura aussi des conséquences déplorables sur nos conditions de vie et de travail, sur la sécurité, sur la qualité de service public, mais aussi sur notre vie de famille et sociale.

SUR LA QUESTION DE LA SECURITE ET DU NS9 :

La Direction de l'infrastructure ne cache pas qu'elle a été à la manœuvre pour que l'arrêté ministériel acte la généralisation du nouveau S9 au 06 juillet 2009.

Alors que de nombreuses erreurs subsistent dans les textes SNCF, que les nombreuses incompréhensions suite à l'insuffisance de formations demeurent, l'arrêté ministériel étend la responsabilité aux cheminots de l'encadrement, mais aussi à ceux du terrain sans qu'ils aient les moyens réels de l'assurer.

C'est notre sécurité et celle des circulations qui est remise en cause.

SUR LA QUESTION DE LA MOBILITE ET DES HEBERGEMENTS :

Dans son projet, la Direction de l'infrastructure veut rendre encore plus mobile les cheminots de l'équipement. Ce projet s'accompagne de la banalisation des établissements régionaux et de 3 zones géographiques pour toute la France. Cela veut dire clairement qu'elle essaiera d'imposer aux cheminots de l'équipement un déplacement régional, dans le meilleur des cas, ou alors sur l'une des 3 zones géographiques. De ce point de vue, la construction d'une plateforme de vie par région n'est pas innocente et la direction de l'infrastructure envisage de faire coucher les cheminots à 3 dans des bungalows étriés.

De plus, le fait que, lors de la table ronde du 16 juin 2009, la Direction de l'infrastructure annonce une revalorisation "minime" des indemnités de nuit les week-end n'est pas gratuit puisque, dans le même temps, elle entend imposer des séries de 5 nuits minimum. C'est inacceptable !

Dans ce contexte, être chez soi le midi, voire le soir ou même le week-end deviendra de plus en plus difficile pour le cheminot de l'équipement.

Tous ensemble le 07 juillet 2009,
dans nos établissements et nos chantiers,
refusons ce véritable recul social et ce déracinement familial !

SUR LA QUESTION DE L'EMPLOI :

Alors que 16% des effectifs ont été supprimés en 10 ans dans les établissements V (- 5 400 emplois) et que le volume des travaux est appelé à augmenter fortement, il est inadmissible que la Direction de l'Infra annonce des sureffectifs et mette en œuvre son projet "Vecteur mobilité" à l'équipement.

Alors que des chantiers sont reportés faute d'effectifs suffisants, que nous voyons de plus en plus d'entreprises privées intervenir en lieu et place des cheminots, il est inacceptable de constater que, sur 438 notifications d'embauche à l'équipement, seules 74 ont été réalisées à ce jour et, que les embauches des jeunes en alternance soient repoussées dans le temps et ce, en contradiction avec l'accord formation !

Pendant ce temps là et, selon les sources de la Direction de l'entreprise, nos installations, comme la régularité, se dégradent. Nous sommes passés de 630 kilomètres de ralentissements en 2005 à 1474 kilomètres à ce jour. La proposition d'un groupe de travail sur la question de l'emploi à la rentrée ne peut nous satisfaire.

**Tous ensemble le 07 juillet 2009
dans nos établissements et nos chantiers
exigeons les embauches immédiates de cheminots à statut,
pour répondre aux besoins de remise en état du réseau,
sa bonne maintenance, pour la bonne transmission de nos savoirs !**

SUR LA QUESTION DE LA REVALORISATION DE NOTRE PRIME DE TRAVAIL :

La Direction de l'infrastructure, toujours égale à elle-même, place la revalorisation de la prime de travail sous le critère du chantage.

Comme elle l'a annoncé, lors de la table ronde du 16 juin 2009 ou, lors de la DCI du 22 juin 2009, la Direction de l'infrastructure propose le passage du code prime 2 à 3 pour les agents de l'équipement dès lors que leurs projets infra 2010 et ambition 2012 auront porté leurs fruits.

Et, comme il n'y aurait pas trop d'argent, ils proposent que cela se fasse pour janvier 2011.

C'est inadmissible. Non seulement tous les agents de l'infra V (bureaux administratifs, UP Informatique, EIV...) ne bénéficieront pas de cette revalorisation, mais en plus elle est loin de la reconnaissance de nos technicités et ce n'est pas ce qui a été acté lors de la négociation salariale du 25 juin 2009 qui va répondre aux revendications salariales posées dans notre entreprise, pour les cheminots.

**Tous ensemble le 07 juillet 2009 dans nos établissements et nos chantiers,
exigeons l'ouverture immédiate d'une véritable négociation salariale
ainsi que la revalorisation du code prime. Exigeons,
sans aucun chantage, le passage immédiat sur le code prime 3
de tous les cheminots de l'infra V !**

Malgré la période estivale, la Fédération CGT des cheminots appelle tous les cheminots de l'équipement à agir dans les établissements et les chantiers pour dénoncer ce passage en force dangereux pour notre avenir.

Tous ensemble, le 07 juillet 2009, exigeons d'autres choix !

Le mécontentement réel des cheminots de l'équipement doit se traduire par des arrêts de travail massifs, dans nos établissements et chantiers, avec interpellation des Directions locales ou régionales.

Un préavis de grève unitaire CGT- SUD Rail- CFDT est posé pour couvrir tous les cheminots de l'équipement et toutes les initiatives durant la période du 06 juillet 2009 à 00 heures au 08 juillet 2009 à 8 h 00

Montreuil le 29 juin 2009.